

IAG

Cours Brevet
7 avril 2025



Marché des céréales et des oléagineux Fonctionnement et actualités

FSPC - Fédération suisse des producteurs de céréales
Pierre-Yves Perrin, Directeur

SGPV-FSPC



Schweizerischer Getreideproduzentenverband
Fédération suisse des producteurs de céréales
Federazione svizzera dei produttori di cereali

Introduction



FSPC = Organisation de producteurs, fondée en 1987

Membres: organisations ou groupements de producteurs

→ chaque centre collecteur a un délégué, avec des droits de vote proportionnels aux volumes réceptionnés dans le centre collecteur

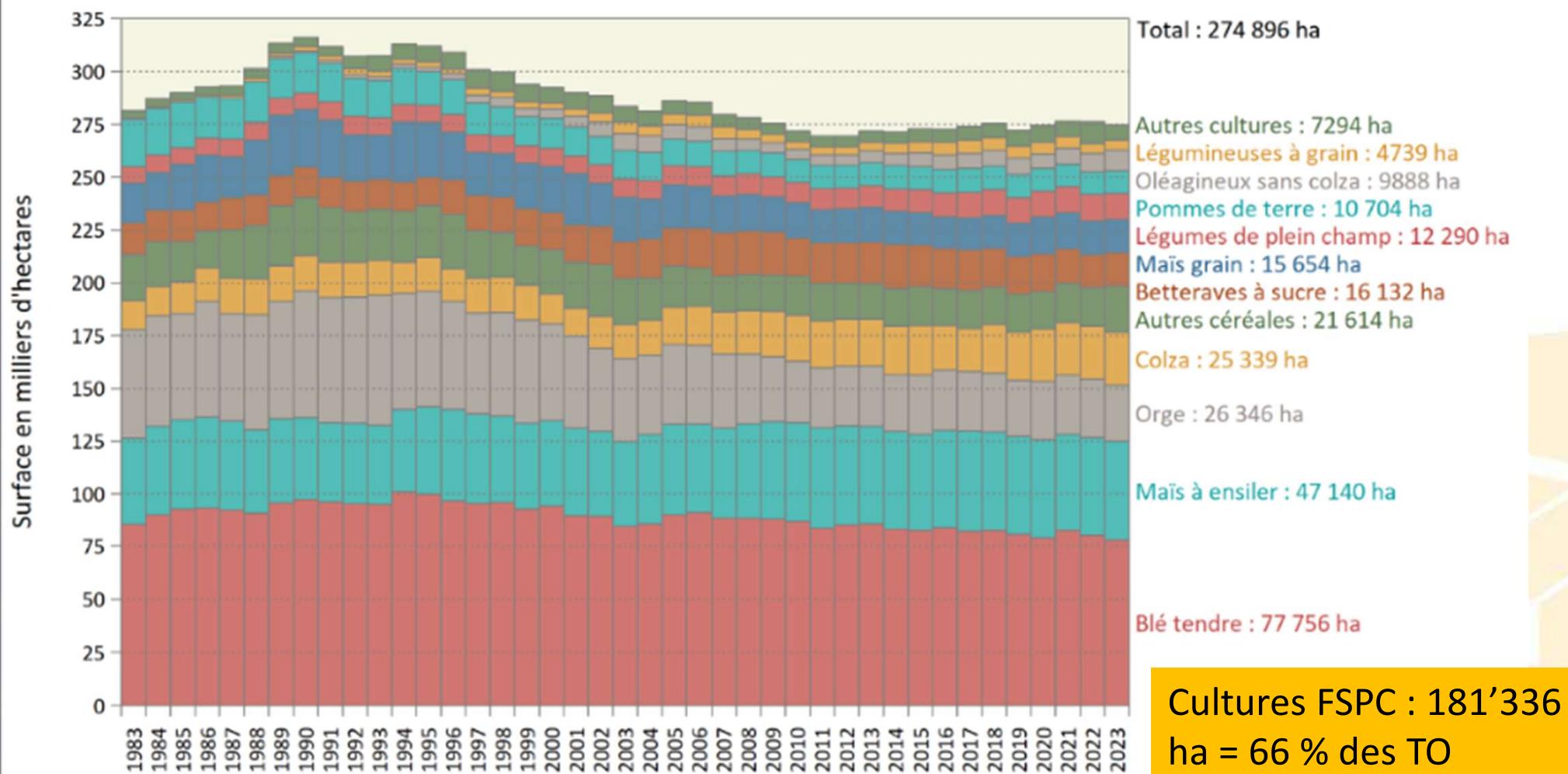


→ **Production de masse, à faible valeur ajoutée, substituable et consommée de façon indirecte par les consommateurs (produits transformés)**



Évolution des terres ouvertes

Évolution des terres ouvertes par culture, 1983-2023



Défense professionnelle par:

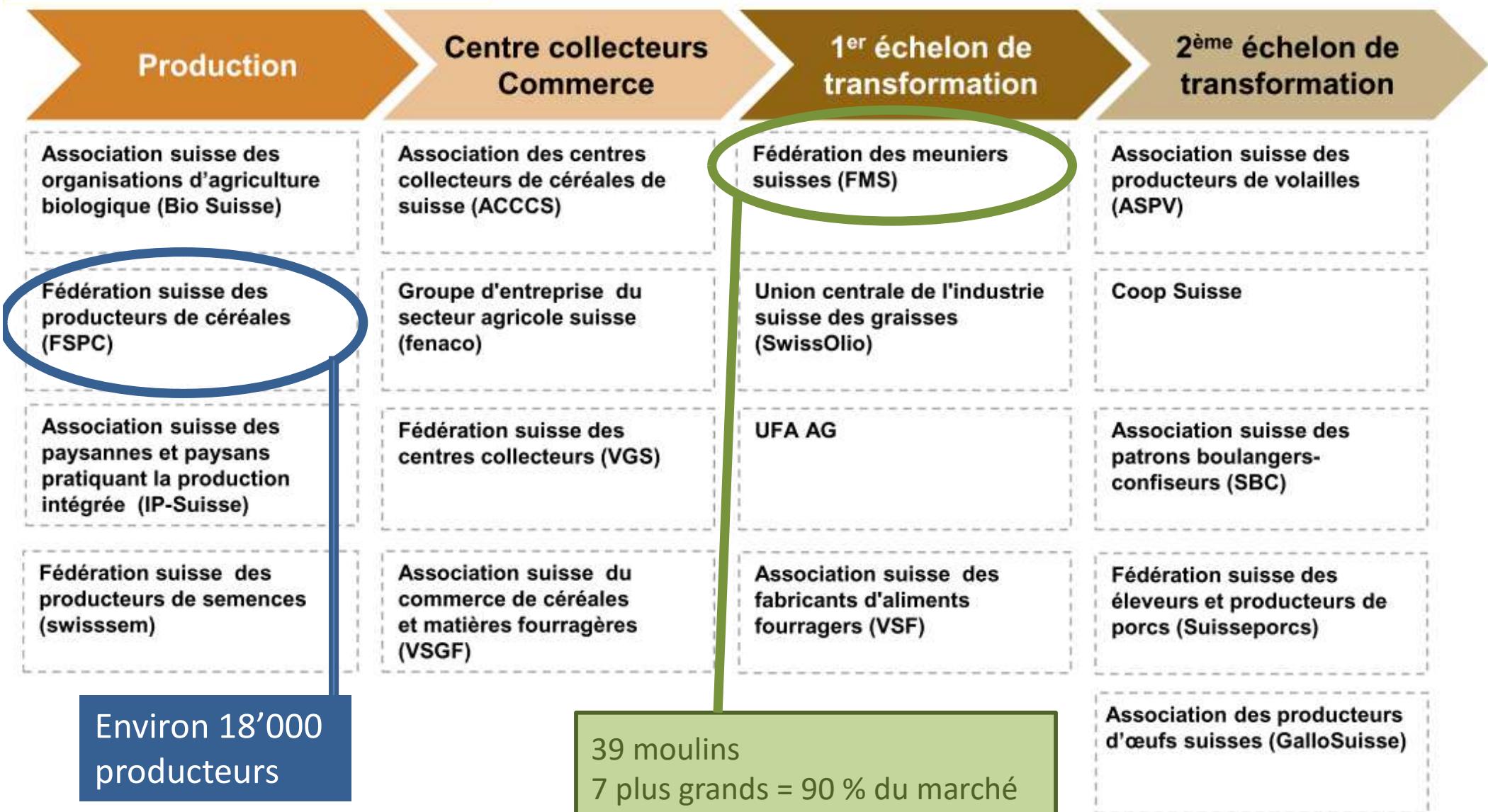
- ✓ Prise de positions, lobbying, argumentaires en cas de modifications de lois et ordonnances
- ✓ Discussions, séances et participation aux groupes de travail d'autres associations, acteurs du marché et administration
- ✓ Gestion de l'offre: Mesures d'allègement de marché, pool de production oléagineux
- ✓ Communication interne pour informer sur la situation du marché, la politique, etc.
- ✓ Relations publiques (p. ex. communiqués de presse) et promotion (Huile de colza suisse, Pain suisse, Suisse Garantie, etc.)





= Organisation de la branche ou interprofession

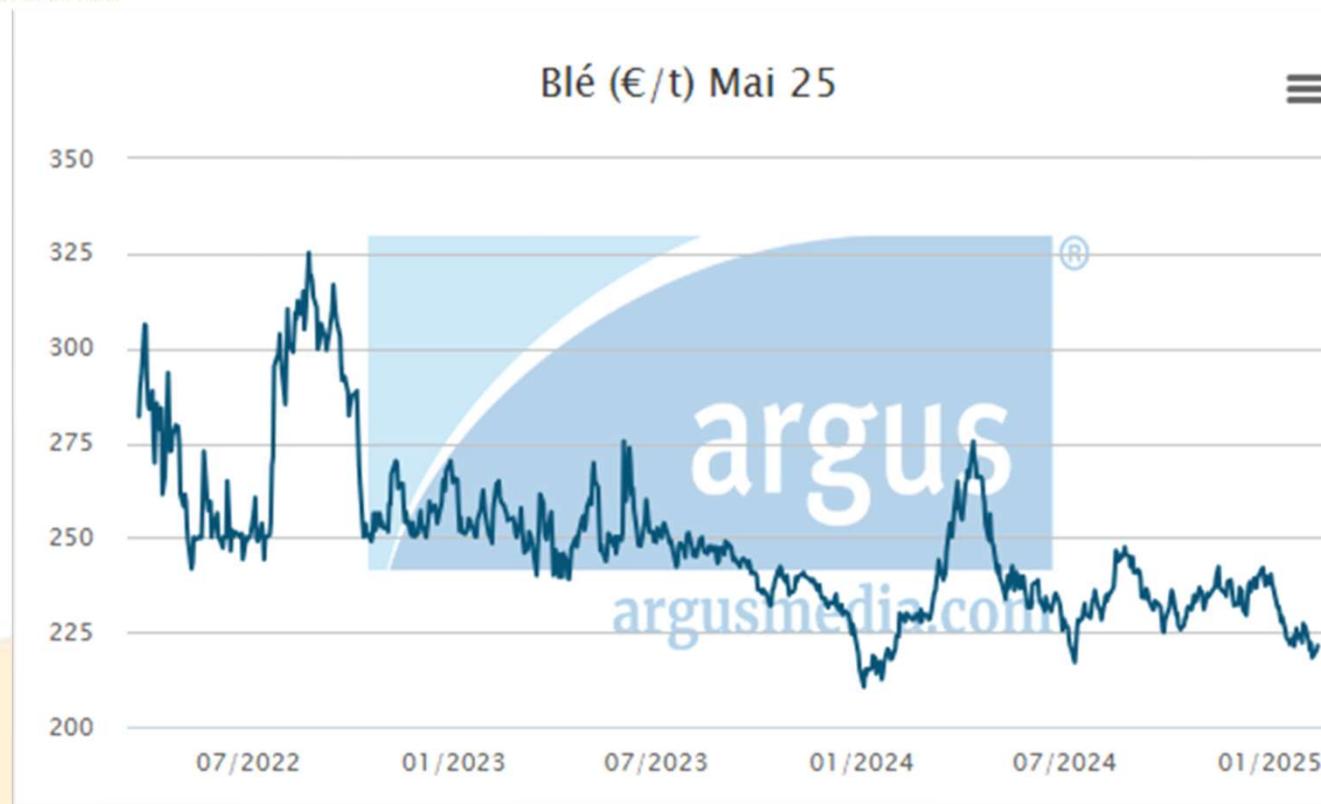
Fondée en 1999



La majorité dans chaque groupe est requise pour accepter une décision

- ✓ Défense des intérêts de la branche des céréales, oléagineux et protéagineux
- ✓ Conditions de prise en charge et prix indicatifs
- ✓ Elaboration de concept „Qualité“ (OGM, mycotoxines, etc.)
- ✓ Estimation et recensement de récolte
- ✓ Secrétariats des Associations Pain Suisse (www.painsuisse.ch) et Huile de colza suisse (www.colza.ch)
- ✓ Etc.

Question à débattre – marché mondial vs marché suisse



- En tant que producteur, est-il plus intéressant de commercialiser sur le marché mondial ou sur le marché suisse ?
- Comment les fluctuations sur les marchés internationaux influencent-elles les prix aux producteurs en Suisse ?
- Quelle influence a le cours de l'Euro ?

SGPV-FSPC



Schweizerischer Getreideproduzentenverband
Fédération suisse des producteurs de céréales
Federazione svizzera dei produttori di cereali

Céréales panifiables



Filière des céréales panifiables

Sélection suisse (Agroscope / DSP) (→ 88 % des variétés)
Producteurs de semences (→ 98 % des semences)

18'000 producteurs
80'000 ha de céréales panifiables

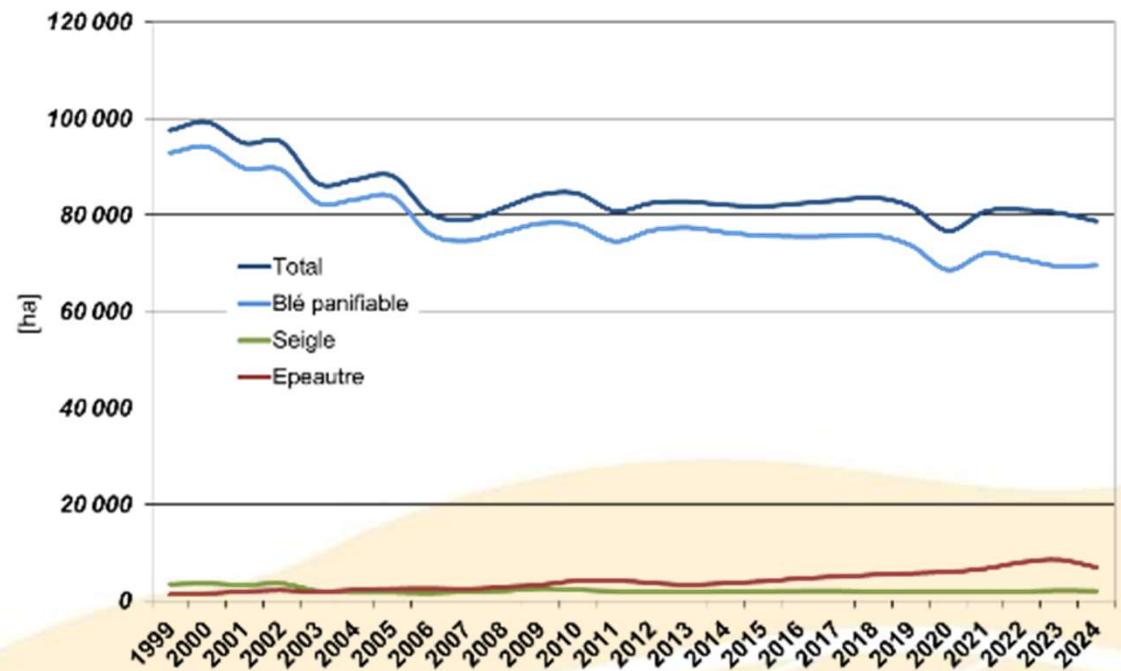
150 centres collecteurs
(collectifs ou privés)

Commerçants
(fenaco GOF, IP-Suisse, Agrokammerz, etc.)

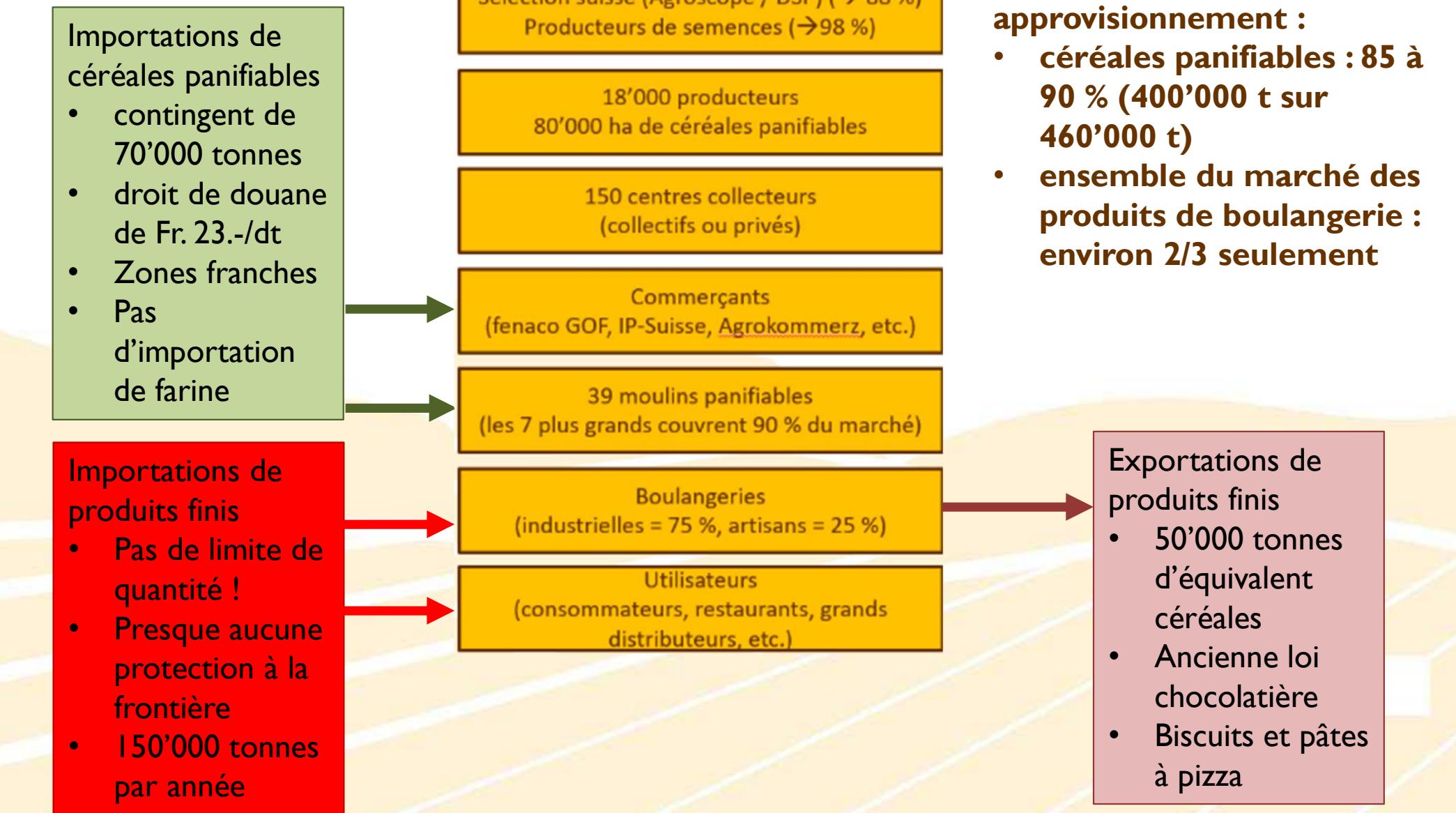
39 moulins panifiables
(les 7 plus grands couvrent 90 % du marché)

Boulangeries
(industrielles = 75 %, artisans = 25 %)

Utilisateurs
(consommateurs, restaurants, grands distributeurs, autres points de vente)



Marché des céréales panifiables



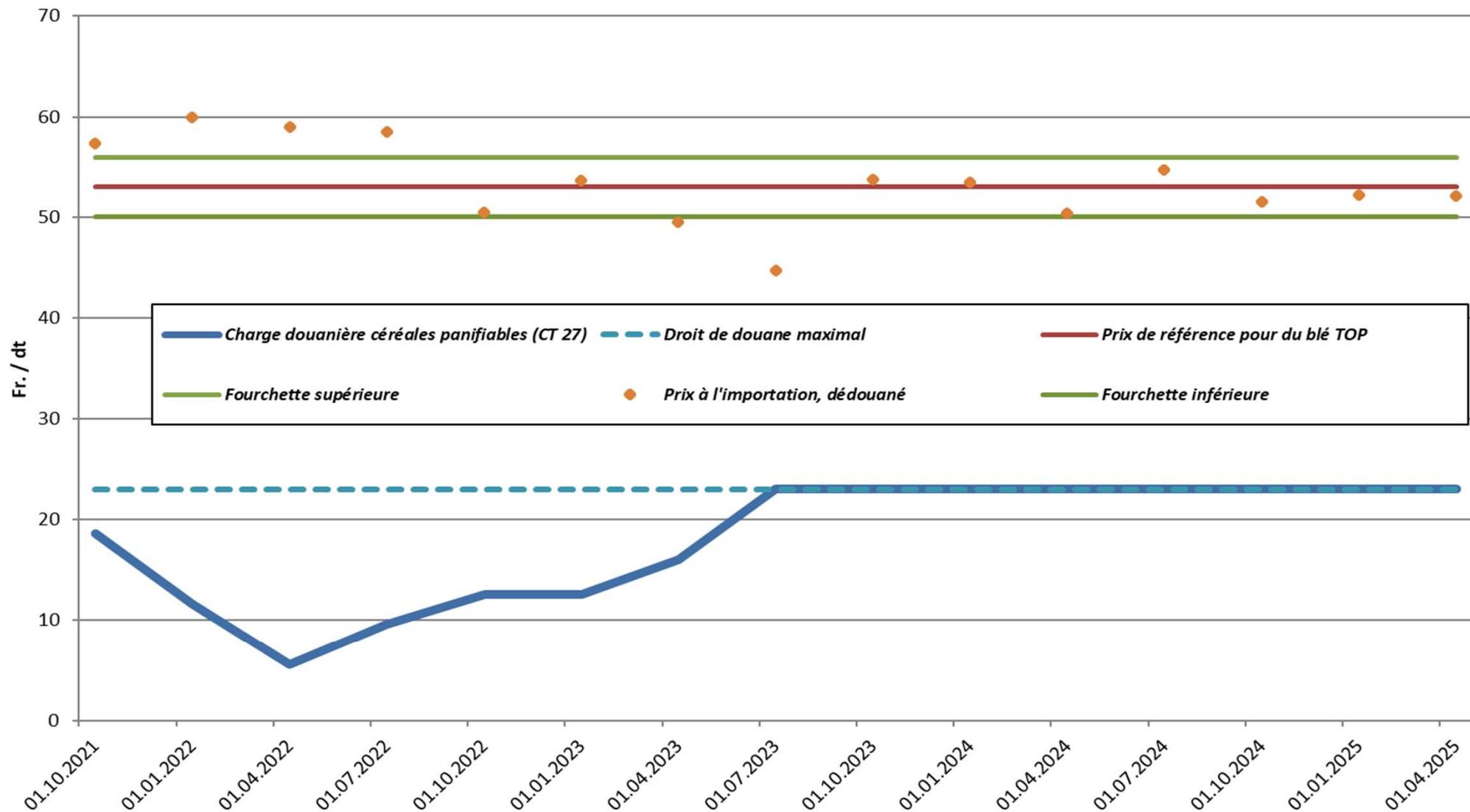
Céréales panifiables

- Pour les céréales panifiables, la **protection à la frontière** se base sur deux éléments :
 - Un **contingent d'importation** (OMC)
 - Contingent normal : 70'000 t céréales panifiables
 - Des **droits de douane** devant permettre d'importer du blé à un prix de référence de Fr. 53.-/dt,
 - Si les prix mondiaux sont élevés, les droits de douane sont réduits
 - Si les prix mondiaux baissent, la charge douanière est augmentée, mais jusqu'à un maximum de Fr. 23.-/dt

→ Pas (ou peu ?) d'importation de céréales panifiables hors contingent, mais pression par des importations de produits finis !

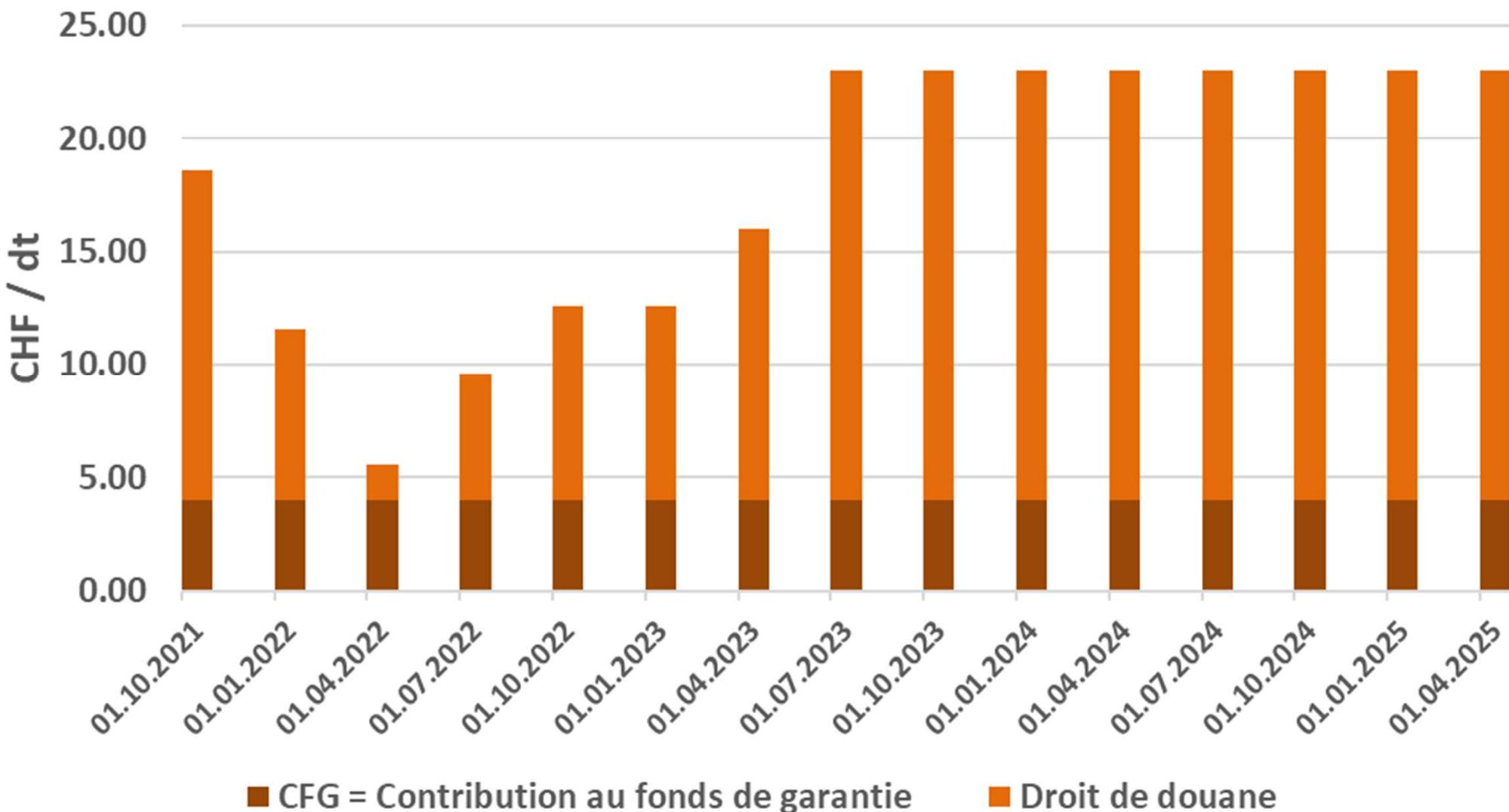
Céréales panifiables

Charge douanière pour les céréales panifiables 2021 - 2025



Céréales panifiables

Evolution de la charge douanière pour les céréales panifiables



Bilan annuel des quantités

	Récolte 2024 Campagne 2024-2025
<i>Blé panifiable destiné à l'alimentation humaine</i>	228'000 t
<i>Autres céréales destinées à l'alimentation humaine (épeautre, seigle)</i>	23'000 t
<i>Importations de céréales (contingent normal, zones franches)</i>	+ 80'000 t
<i>Stocks des récoltes précédentes</i>	+ 110'000 t
<i>Quantité disponible</i>	441'000 t
<i>Besoins de la meunerie</i>	- 455'000 t

Bilan global pour le marché suisse

- Prix les plus élevés lorsque l'offre et la demande sont en équilibre
- Demande des meuniers en baisse (après COVID, tourisme d'achat, importations de produits finis, exportations en baisse, etc.)
- 2024 : Bilan global en déficit malgré des stocks très importants
- En cas de manque : augmentation des importations

Contingent d'importation

Contingent d'importation N° 27

	Normal	2024	2025
Janvier	10'000 t	10'000 t	40'000 t
Février	0 t	10'000 t	30'000 t
Mars	10'000 t	10'000 t	25'000 t
Mai	10'000 t	10'000 t	15'000 t
Juillet	10'000 t	0 t	0 t
Septembre	15'000 t	15'000 t	10'000 t
Octobre	0 t	15'000 t	0 t
Novembre	15'000 t	20'000 t	10'000 t
Total	70'000 t	90'000 t	130'000 t

Bilan annuel des quantités

**Campagne
2024-2025**

Quantité disponible **441'000 t**

Augmentation / nouvelle répartition des tranches **+90'000 t**

Besoins de la meunerie **- 455'000 t**

Quantité en stock avant la récolte suivante (2025) **76'000 t
(2 mois)**

Un stock d'environ deux mois est nécessaire pour assurer une transition en douceur entre deux récoltes

Céréales paniifiables : gestion de l'offre

En cas d'excédents ou de stocks trop importants :

- Les centres collecteurs devront «faire de la place» avant la prochaine récolte, mais le marché n'est pas extensible...
- Risque de devoir «casser les prix» pour vendre avant les autres
→ Pression sur les prix et excédents toujours présents sur le marché

Mesures pour gérer les quantités

- Réduction des quantités importées
 - (2019 : 42'500 t importées sur les 70'000 t)
 - (2020 : 38'250 t importées sur les 70'000 t)
 - (2023 : 65'600 t importées sur les 70'000 t)

→ base volontaire ; principalement de la marchandise bio
- Stockage pour faire face aux moins bonnes récoltes
- Soutiens aux exportations
- Déclassement en dernier recours

Céréales panifiables : cotisations

Céréales

	Froment et seigle panifiables	Epeautre panifiable
	[Fr./ 100 kg]	[Fr./ 100 kg]
FSPC	0.055	0.055
swiss granum	0.05	0.05
Union Suisse des Paysans	0.02	0.02
Fonds d'allégement de marché	4.225	4.225
- <i>dont déclassement</i>	0.415	0.415
- <i>dont soutien pour l'utilisation de matières premières suisses</i>	3.81	3.81
Fonds promotion céréales	0.05	0.05
IG Dinkel		1.00
Total	4.40	5.40

Céréales panifiables

- **Le déclassement = allègement de marché :** Une mesure de droit privé permettant de réguler le marché intérieur
- En cas de récolte excédentaire en Suisse, la marchandise en surplus est commercialisée dans le secteur fourrager (= déclassement)
- Principe : les producteurs, par leurs cotisations, alimentent un fonds (cotisation au fonds d'allègement 2025 : 4.225 Fr./dt)
- Le fonds d'allègement de marché permet de payer la différence de prix panifiable / fourrager au centre collecteur
- On évite ainsi une pression sur les prix de l'ensemble de la récolte (Fr. 8.- à 10.-/dt) !

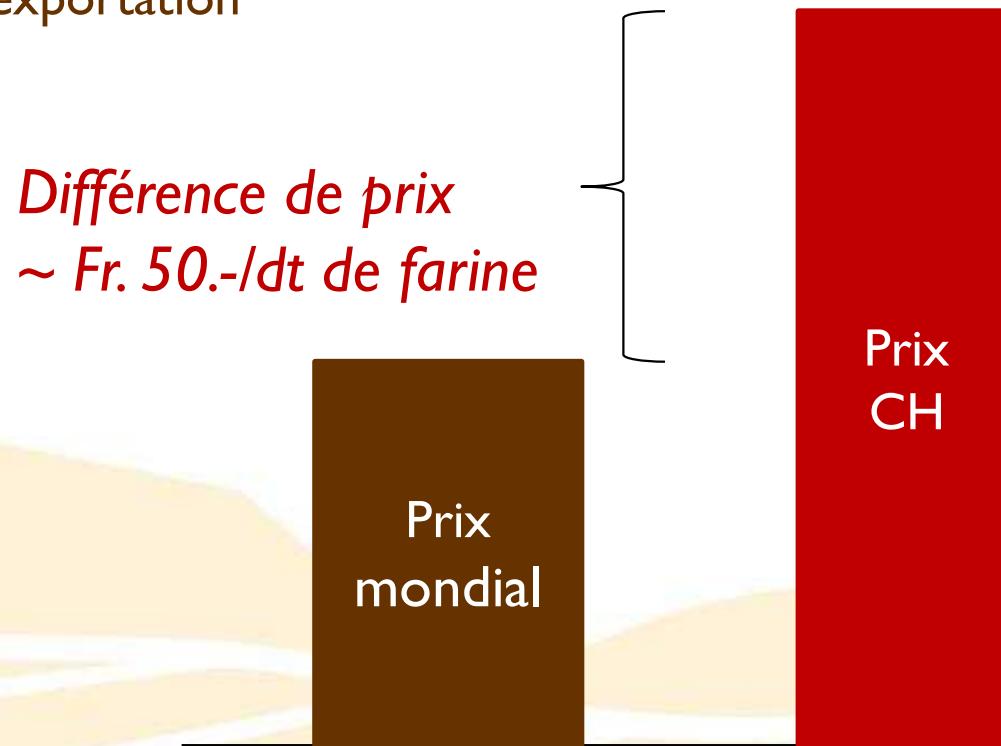


Entre 2002 et 2024 : moins de 4 % de la quantité totale à été déclassée !

Soutiens aux exportations : principe de base

Soutien aux exportations = soutien pour les denrées alimentaires (biscuits)

- Objectif : les entreprises de transformation peuvent acheter les matières premières (farine) au même prix que dans l'UE, pour être compétitives sur les marchés d'exportation



Exportation de céréales : environ 50'000 t annuellement de céréales en tant que farine dans les produits transformés

Dès 2019 : la Confédération ne peut plus intervenir (décision de l'OMC)

Soutiens aux exportations : principe de base

Une solution de branche !

- Les producteurs reçoivent le paiement direct à la surface de céréales (Fr. 134.-/ha de céréales fourragères et panifiables en 2024)
- Les cotisations sont prélevées comme actuellement, sur la quantité livrée (via swiss granum)
- L'argent récolté sera utilisé par la FSPC pour la gestion des quantités sur le marché
- Les entreprises qui ont besoin du swissness pour les produits exportés auront des matières premières suisses (farine)
- Solidarité des producteurs (et de la filière) indispensable !

Soutiens aux exportations

Bilan positif pour les soutiens à l'exportation :

- Quantités exportées stables (équivalent de 50'000 t de céréales)
- Différence de prix de la farine CH/UE très variable

Supplément aux céréales

- Montant 2024 : Fr. 134.- par ha de céréales fourragères et panifiables
- 15.8 millions de francs au total

Sans le système des soutiens aux exportations

- 50'000 t de céréales en excédent sur le marché suisse
 - 50'000 t de moins à moudre pour les moulins → impact sur les négociations des prix indicatifs et sur les prix aux producteurs ?
 - Prix suisses = prix à l'importation ?
- Déclassements nécessaires → Coûts : ~ 9 millions par an (~ cotisation : Fr. 2.25/dt)
- Suppression du supplément aux céréales

Soutiens aux exportations

	Avec les soutiens aux exportations [Fr./dt]	Sans les soutiens aux exportations [Fr./dt]
Cotisations au fonds d'allègement de marché (2025)	- 4.225	- 2.25
- <i>Soutiens aux exportations</i>	- 3.81	0.-
- <i>Déclassements</i>	- 0.415	- 2.25
Supplément aux céréales	~ + 2.00	0.-
Solde	= - 2.225	= - 2.25
Prix indicatif pondéré	58,50	51,50 ?

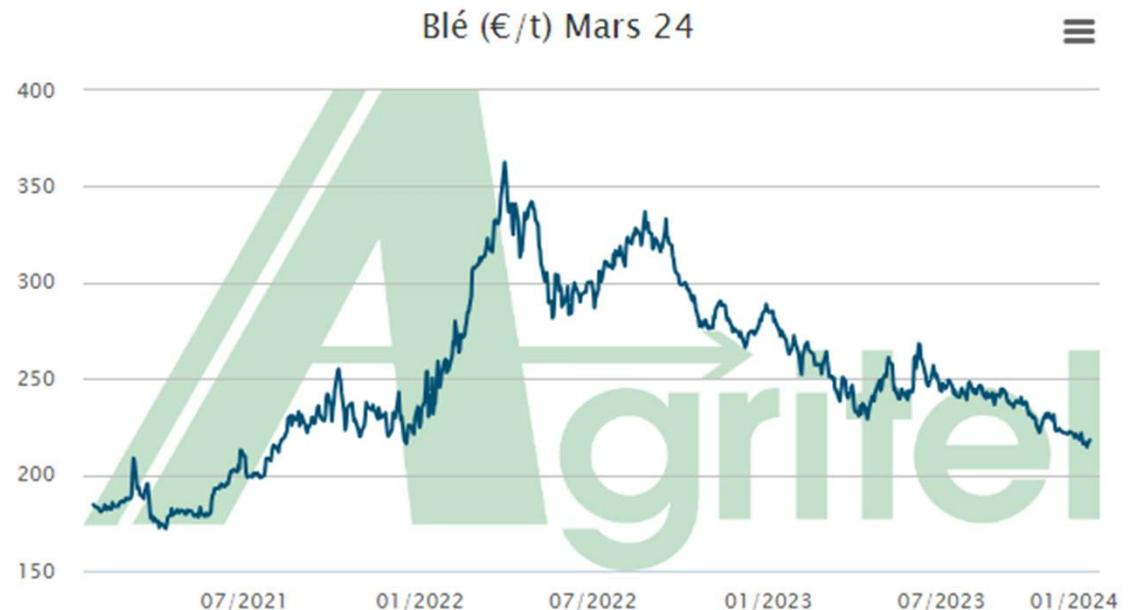
Céréales panifiables

Comment se calculent les prix à l'importation ?

Situation sur les marchés physiques au 02.04.2025

Cours de l'Euro : 0,955

Prix par dt



	Marché physique	Supplément transport / qualité	Franco frontière, non déd.	Taxes à la frontière	Franco frontière, dédouané	Prix-seuils Référence
Blé, classe TOP	€ 21,30	€ 9.50	Fr. 29.40	Fr. 23,00	Fr. 52.40	Fr. 53.00
Blé, Classe II	€ 21,30	€ 2.50	Fr. 22.70	Fr. 23,00	Fr. 45.70	

- Il s'agit de prix pour un jour ; la période de commercialisation est longue !
- La protection à la frontière est trop faible, mais ne peut pas dépasser Fr. 23.-/dt
- Pas trop problématique pour les céréales panifiables (contingent)

Prix indicatifs swiss granum : résultat d'une négociation

Prix indicatifs swiss granum : + 15 % depuis 2021

2021	2022	2022	2023	2024	
		Herbstrichtpreis Prix ind. "après-récolte"	Ernterichtpreis Prix ind. "récolte"	Ernterichtpreis Prix ind. "récolte"	
52.00	57.00	58.50	58.50	60.00	Blé Top
50.00	54.00	55.50	55.50	57.00	Blé I
49.00	52.00	53.00	53.00	54.50	Blé II
49.00	52.00	53.00	53.00	54.50	Blé biscuit
40.00	44.00	44.00	44.00	45.00	Seigle
58.00	62.00	62.00	62.00	58.00	Epeautre

- Le marché suisse n'est pas le marché mondial
- Prix aux producteurs 2024 : ils devront atteindre les prix indicatifs !
- Le principe de l'offre et de la demande ne fonctionne (malheureusement) pas pour le marché suisse

Marché suisse – 3 labels pour les panifiables

			
Part dans la production indigène	Environ 65 %	Environ 25 %	Environ 10 %
Base	PER Production en Suisse Sans OGM Semences certifiées Variétés LR (branche)	Suisse Garantie Extenso / <i>Sans phyto</i> Biodiversité Par branche de prod. Variétés suisses	Globalité de l'exploitation Pas de «bio parcellaire»
Niveau de prix (\varnothing), blé panifiable	Fr. 56.-/dt	Prix indicatif + prime → ~ Fr. 61.-/dt (<i>Sans phyto</i> : + Fr. 10.-)	Fr. 107.-/dt
Phytosanitaires	Produits homologués	Sans fongicide, insecticide, régulateur	Pas de produits de synthèse
Produits de boulangerie	Mélange avec céréales importées (TAA = 85 %)	100 % IP-Suisse	Mélange avec céréales importées (TAA = 60 %)

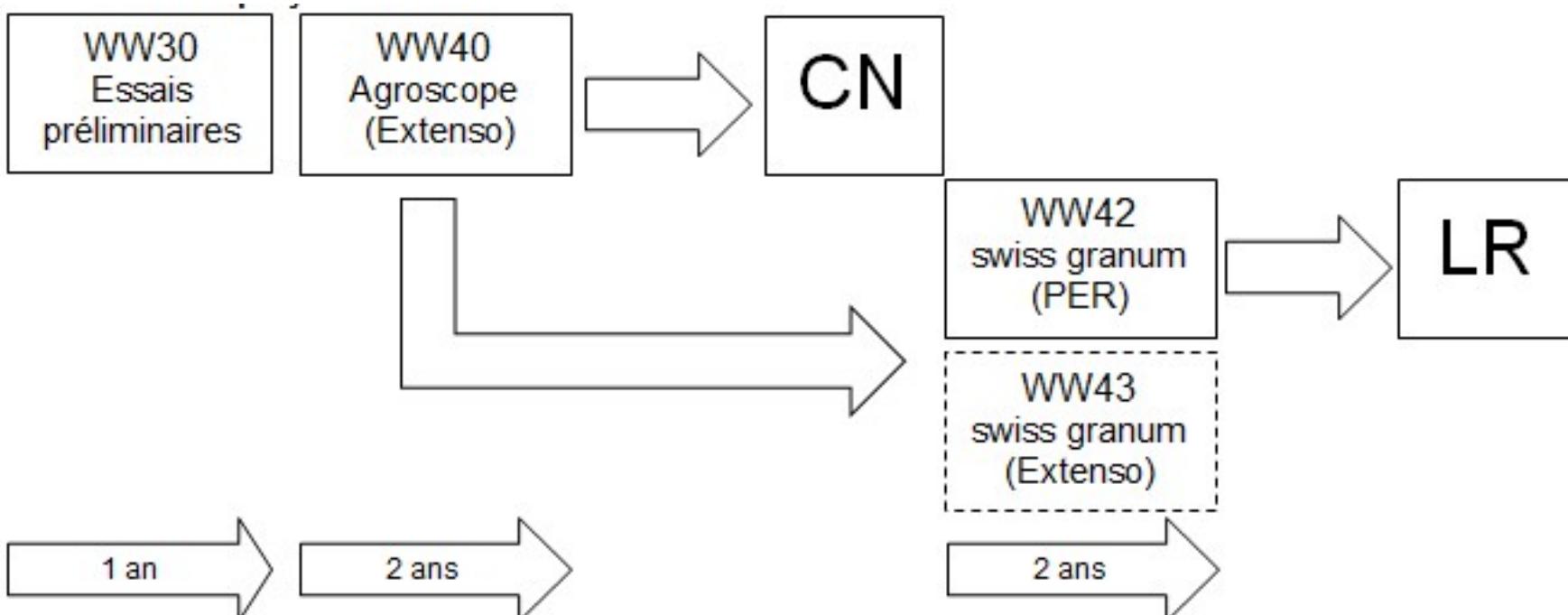
Céréales paniifiables – sélection variétale

Paramètres à mesurer pour chaque variété :

humidité à la récolte
 poids à l'hectolitre
 maladies
 gluten humide
 Farinogramme

taux de charge
 teneur en protéines
 temps de chute
 indice de gonflement
 extensogramme.

rendement à 15% d'humidité
 verse
 Zélény
 amylogramme



Exigences qualitatives pour l'inscription de variétés de blé sur la LR



Caractéristiques agronomiques



Analyses de laboratoire (max. 100 points)



Tests de panification (max. 100 points)

四

10

JOWA

swissmilk

Classe de qualité	Indice agronomique requis (points)	Teneurs en gluten humide requise* (%)	Indice de qualité requis (points)
TOP	> 95	≥ 31% *	> 130
I	> 103	≥ 29% *	> 110 à 130
II	> 110	≥ 27% *	> 95 à 110
Blé fourrager	> 120		
Biscuit	> 110		Critères spécifiques



* Valeurs obtenues en PER; limites modulées selon le niveau global de l'année

Le marché suisse est protégé au niveau des matières premières, mais pas des produits finis

→ La concurrence ne vient pas des céréales, mais des échelons en aval !

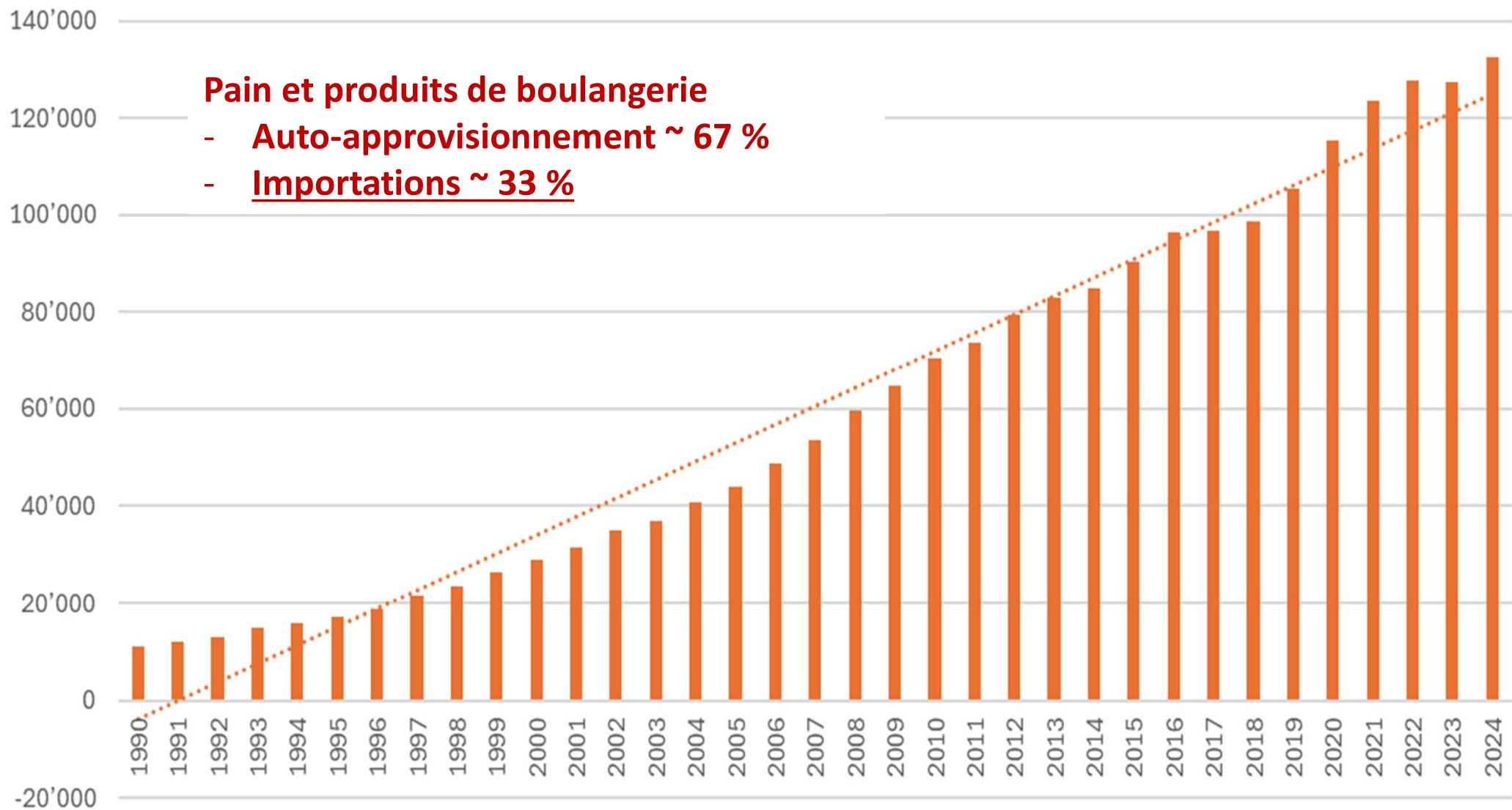
Au niveau de la farine : les prix suisses doivent rester concurrentiels (Swissness), sinon les transformateurs vont importer de la farine !

Au niveau des produits finis : il n'y a quasiment aucun droit de douane et aucun échelon en Suisse ne peut être concurrentiel

	Prix CH	Prix à l'importation	Remarque
Céréales panifiables	Ø CHF 56 .-/dt	Ø CHF 48 .-/dt (27 €/dt + droits de douane)	<ul style="list-style-type: none"> Contingent d'importation Cours de l'Euro !
Farine	CHF 103.-/dt	CHF 95.-/dt (47 €/dt + droits de douane)	<ul style="list-style-type: none"> Pas de contingent Cours de l'Euro ! Swissness !
Croissant, coûts de production (estimation)	CHF 1.00	CHF 0.30	<ul style="list-style-type: none"> Marge énorme pour les revendeurs

L'approvisionnement est assuré !

Evolution des importation du numéro tarifaire 1905.90, en tonnes





Pain suisse

Pain Suisse

- Marque lancée en 2021; déjà plus de 300 demandes, principalement des artisans
- Reconnaissance rapide et facile pour les consommateurs ; privilégier les produits suisses (matières premières et transformation)
- **Plus d'infos sur : www.painsuisse.ch**
- **Conditions :**
 - 80 % des matières premières proviennent de Suisse, et le niveau de qualité est au moins celui de Suisse Garantie.
 - Suisse Garantie est utilisée jusqu'à la sortie du centre collecteur.
 - La transformation doit se faire à 100 % en Suisse.
 - Gamme de produits : pain (à base de farine normale ou spéciale), petit pain (p. ex. petit pain au lait, croissant, ballon, petit pain aux noix) et pains sandwiches.

Obligation de la déclaration par écrit du pays de fabrication dès le 01.02.2025 → décision du Parlement

SGPV-FSPC

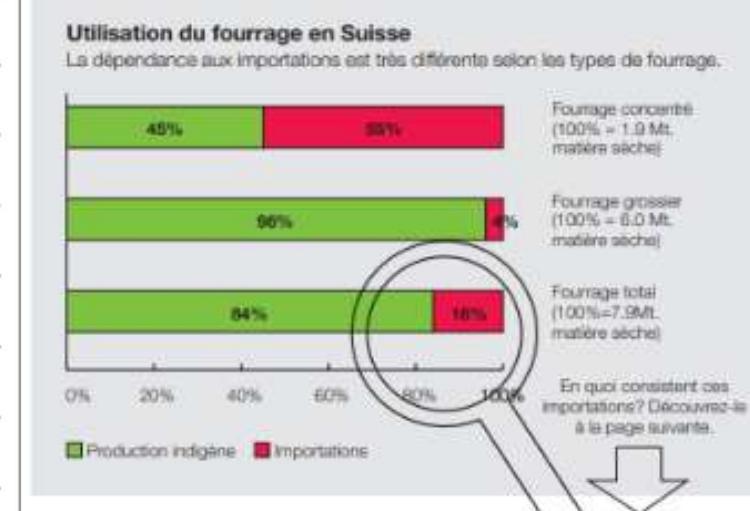
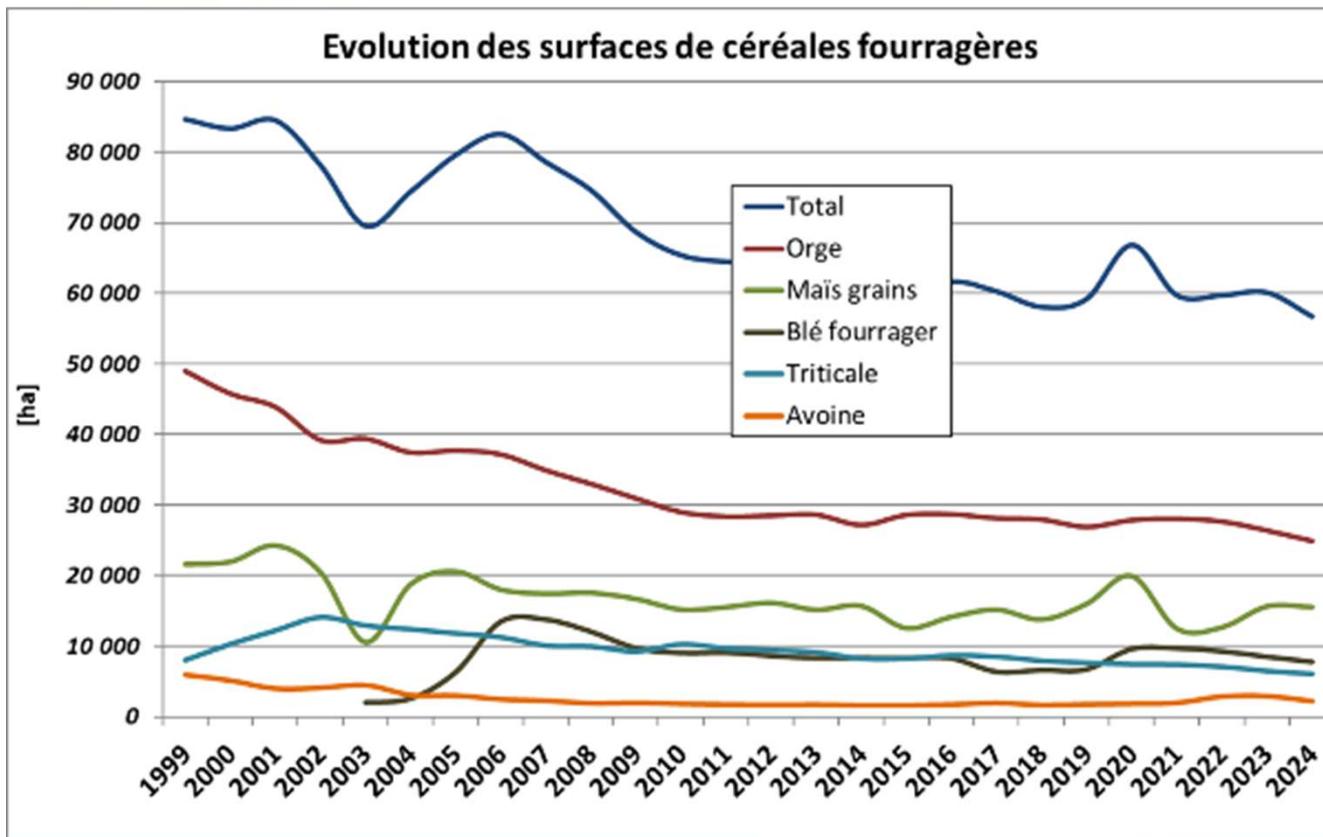


Schweizerischer Getreideproduzentenverband
Fédération suisse des producteurs de céréales
Federazione svizzera dei produttori di cereali

Matières premières fourragères



Question à débattre – quel est l'avenir des céréales fourragères en Suisse ?

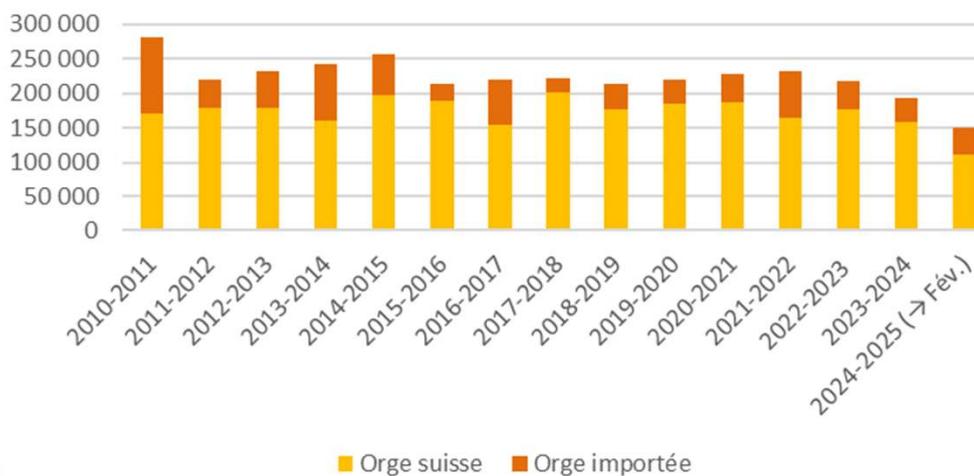


Source : Greenpeace Suisse

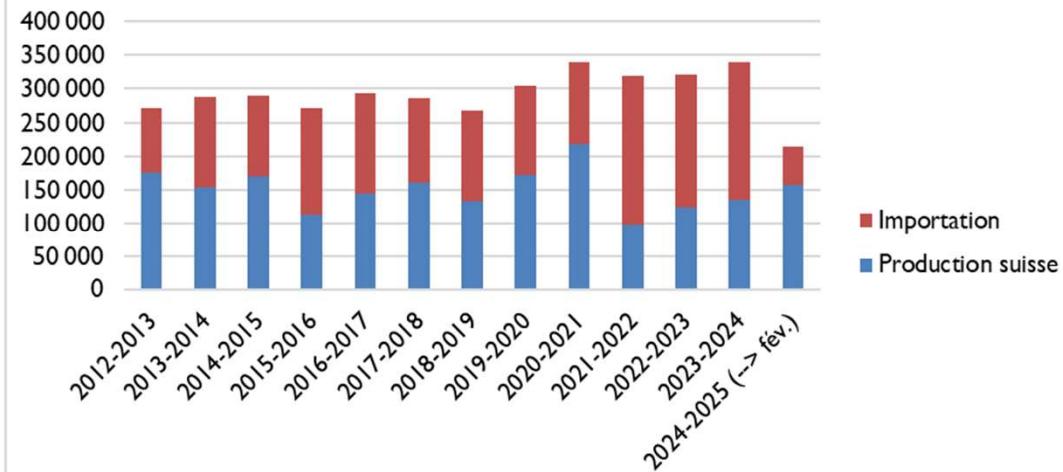
- Cette évolution est-elle préoccupante ?
- Quel est l'impact sur la filière (producteur, centres collecteurs, fabricants d'aliments, engrangeurs) ?
- La rentabilité des céréales fourragères est-elle suffisante en Suisse ? Et comment pourrait-on l'influencer positivement ?

Auto approvisionnement

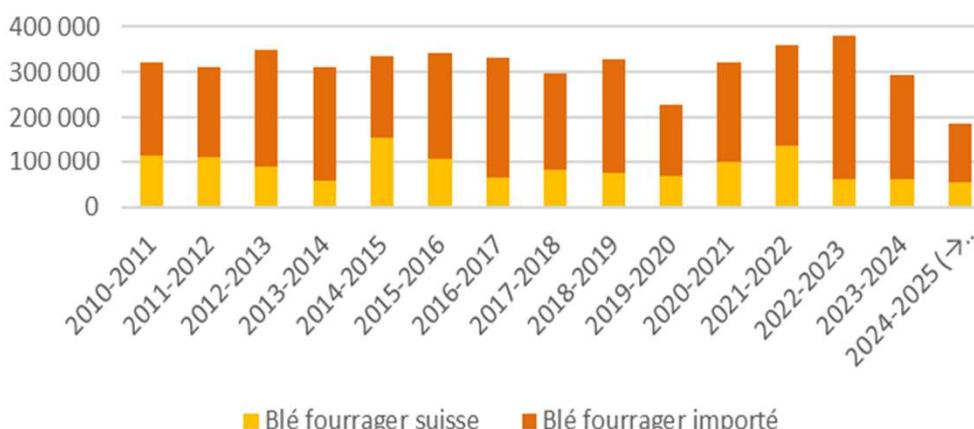
Orge fourragère, évolution de la production et des importations, en tonnes



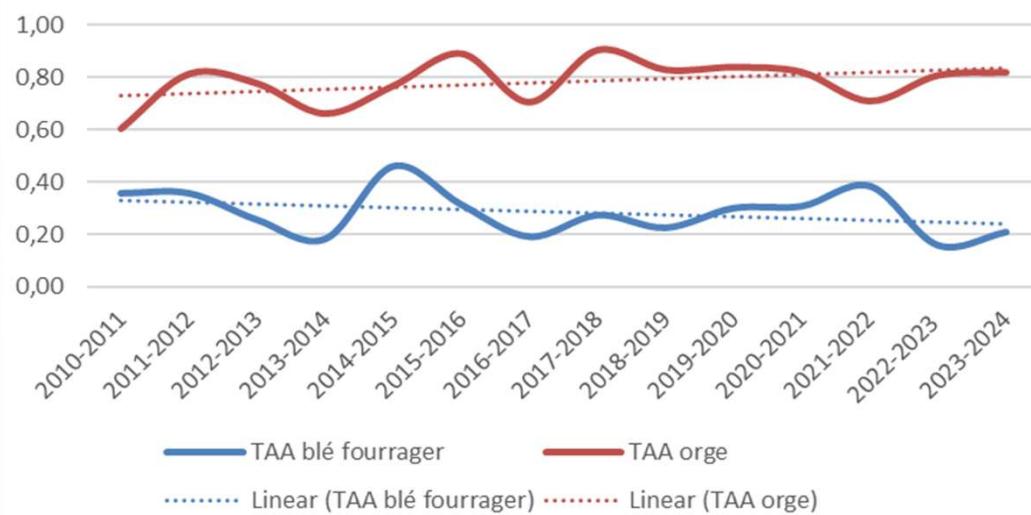
Maïs grain CH (t)



Blé fourrager, évolution de la production et des importations, en tonnes

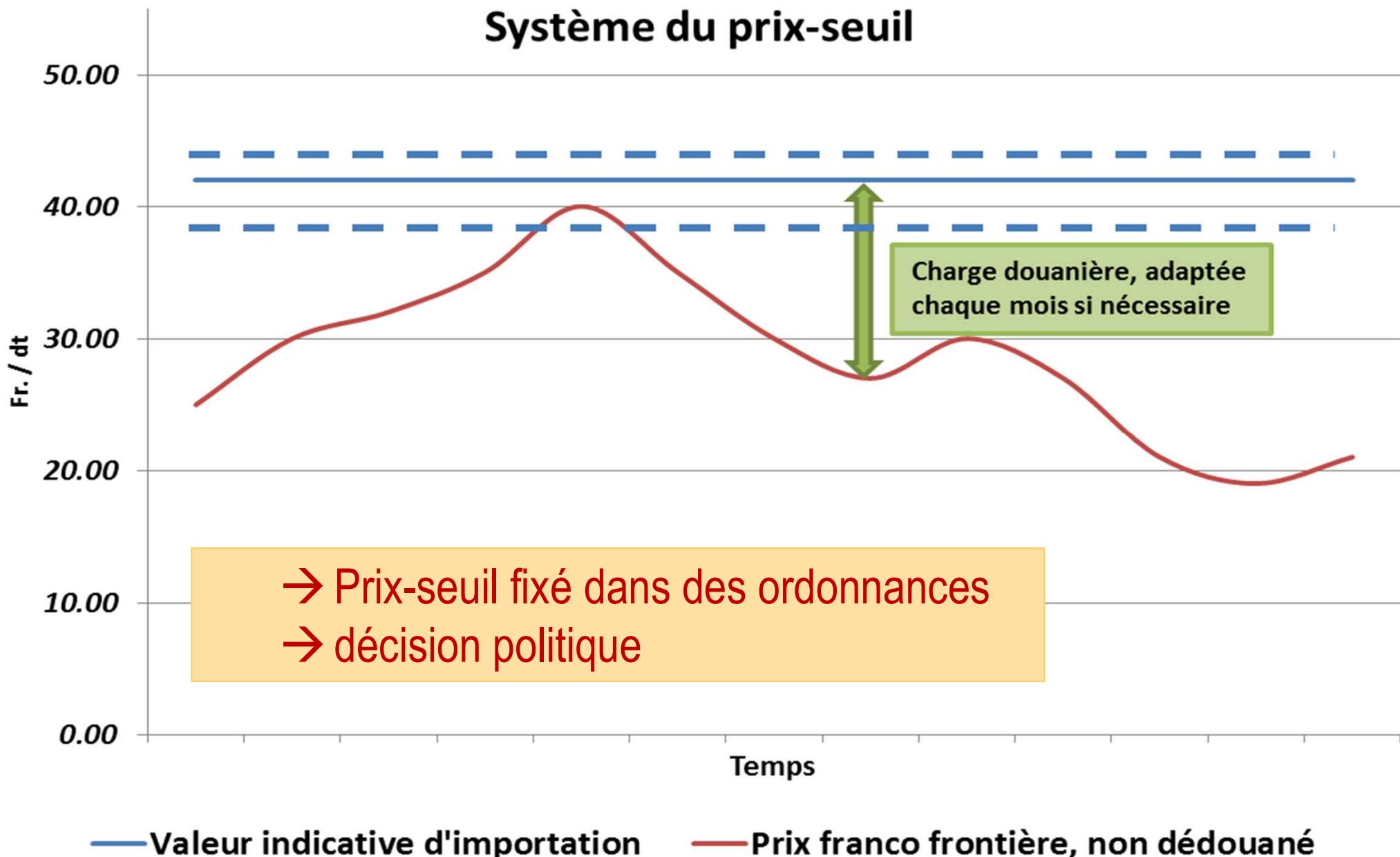


Evolution des taux d'auto approvisionnement



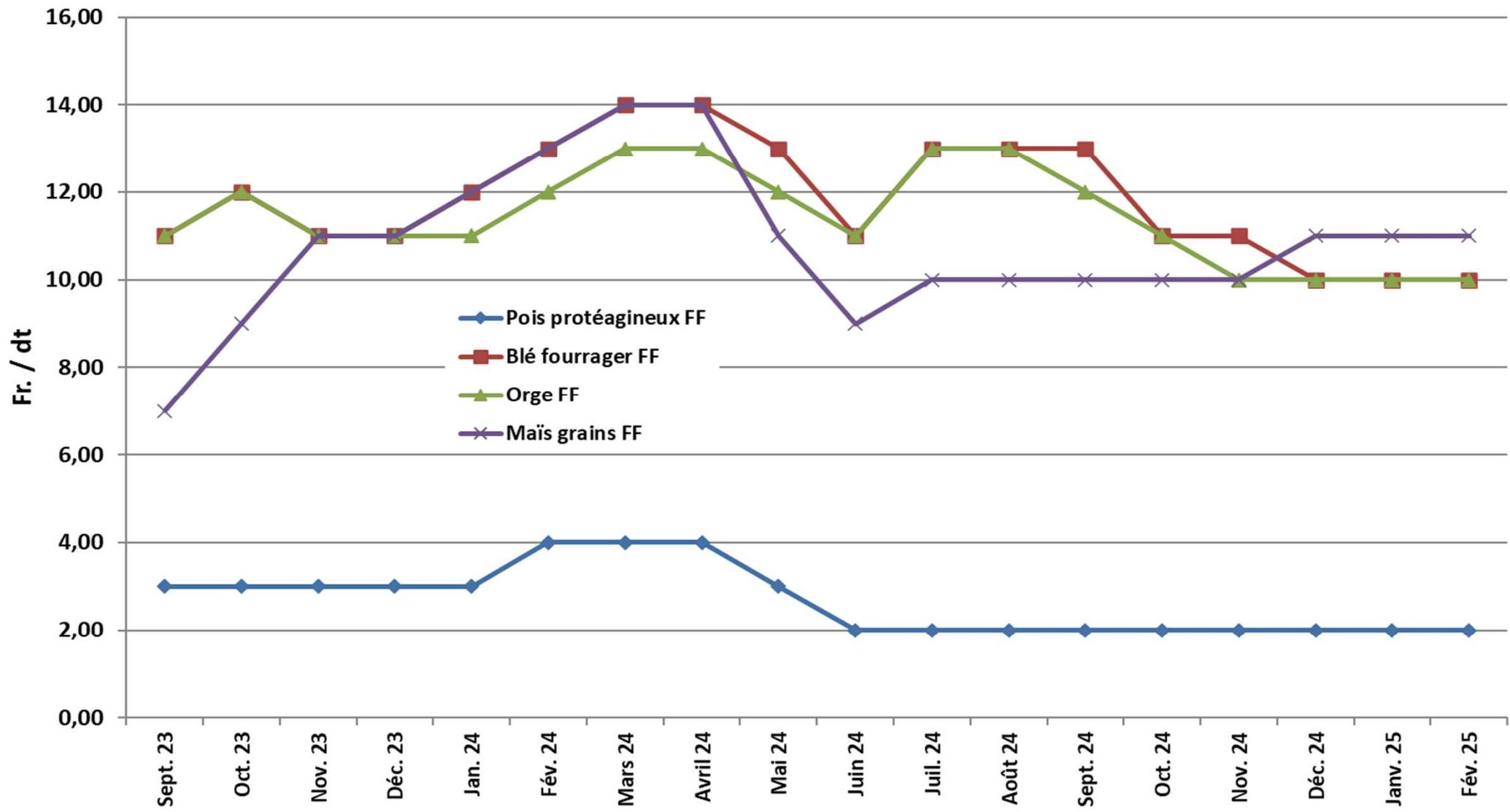
Céréales fourragères en Suisse

- Protection à la frontière, mais pas de contingent d'importation !
 - Si les prix mondiaux augmentent, le droit de douane est abaissé
 - Si les prix mondiaux baissent, le droit de douane est augmenté
- Taux d'auto-provisionnement pour les matières premières fourragères : ~ 40 % → importations nécessaires
- Pas de Swissness → origine des matières premières sans importance
- Les prix à l'importation définissent les prix suisses
- La rentabilité des céréales fourragères est insuffisante en Suisse
- La Confédération suit la tendance du «Feed no food» → alimentation humaine prioritaire



Matières premières fourragères

Evolution des droits de douane (sans les contributions au fonds de garantie)



Matières premières fourragères

Situation sur les marchés physiques au 02.04.2025

Cours de l'Euro : 0,955

Prix par dt

	Marché physique	Supplément transport	Franco frontière, non déd.	Taxes à la frontière	Franco frontière, dédouané	Prix-seuils
Orge fourragère	€ 20.90	€ 2.50	Fr. 22.35	Fr. 12,00	Fr. 34.35	Fr. 36,00
Blé fourrager	€ 22.90	€ 2.50	Fr. 24.25	Fr. 12,00	Fr. 36.25	Fr. 38,00
Maïs grain	€ 21.90	€ 2.50	Fr. 23.30	Fr. 10,00	Fr. 33.30	Fr. 37,00

- Il s'agit de prix pour un jour. Les fluctuations sont importantes !
- La protection à la frontière est trop faible
- Les risques sont importants, car il n'y a pas de contingent d'importation !
- Les importations à bas prix concurrencent fortement la marchandise indigène !

Prix indicatifs des matières premières fourragères

- Négociation le 10.06.2024
- Attentes des producteurs : Fr. 44.-/dt pour le blé fourrager et Fr. 42.-/dt pour l'orge fourragère (coûts de production et revenu horaire!)
- Au final : pas de prix indicatif

/ Prix indicatifs des céréales fourragères et des protéagineux (CHF/dt)

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
36.50	36.50	36.50	36.50	36.50	36.50	39.50	Keine	Keine	Blé fourrager
34.50	34.50	34.50	34.50	34.50	34.50	37.50	Richt-preise	Richt-preise	Orge
34.50	34.50	34.50	34.50	34.50	34.50	37.50	2023 /	2024 /	Triticale
30.50	30.50	30.50	30.50	30.50	30.50	33.50	Pas de	Pas de	Avoine
36.50	36.50	36.50	36.50	36.50	36.50	39.50	prix	prix	Maïs grains
37.00	37.00	37.00	37.00	37.00	37.00	40.00	indicatifs	indicatifs	Pois protéagineux
34.50	34.50	34.50	34.50	34.50	34.50	37.50	en 2023	en 2024	Féverole
42.50	42.50	42.50	42.50	42.50	42.50	45.50			Lupin blanc

Avenir de la production de viande en Suisse ?

La viande suisse n'est pas seulement suisse

La réalité des faits démontre que les lobbies de l'agriculture et de l'élevage et le monde politique déforment massivement la réalité. La production de viande est fortement dépendante des importations de fourrage concentré. La marque "viande suisse", qui est promue avec des millions de francs d'argent public, est donc une appellation frauduleuse. La Suisse ne dispose tout simplement pas de suffisamment de terres arables pour nourrir tous les animaux de rente du pays.

[Télécharger le rapport](#)



L'ARNAQUE
DU FOURRAGE



[Home](#) [Signez](#) [Arguments](#) [Qui dit oui ?](#) [Newsletter](#) [Presse](#) [Associatio](#)

Notre approvisionnement alimentaire dépend à 50% de l'étranger

Renforçons la sécurité alimentaire par:

- Une production nationale durable
- Plus d'aliments végétaux
- Une eau potable propre et un environnement sain

Problèmes environnementaux liés à la détention d'animaux

A l'échelle mondiale, la production de produits d'origine animale contribue déjà largement aux problèmes environnementaux, par exemple:

- Réchauffement du climat par l'émission de GES comme le méthane, de gaz hilarant (protoxyde d'azote N₂O) et de CO₂.
- Surfertilisation de précieux écosystèmes par de l'ammoniaque.
- Surfertilisation des cours d'eau par des phosphates.
- Pollution de l'eau potable par des nitrates, des pesticides et leurs métabolites.
- Pollution des sols par des métaux lourds comme le plomb et le cadmium.

Un changement dans la production mais surtout dans la consommation des produits animaux est nécessaire pour avoir une chance de maîtriser la crise climatique.

Avenir de la production de viande en Suisse ?



Modification de la constitution, Art. 104a (sécurité alimentaire)

- Eau potable propre (→ phyto)
- Biodiversité et fertilité du sol
- Respect du climat
- Taux d'auto approvisionnement net d'au moins 70 %.
- Promotion d'un mode d'alimentation davantage axé sur les denrées alimentaires végétales
- Diminution des engrains (azote et phosphore)

SGPV-FSPC



Schweizerischer Getreideproduzentenverband
Fédération suisse des producteurs de céréales
Federazione svizzera dei produttori di cereali

Oléagineux



Les prix aux producteurs dépendent des prix à l'importation des huiles, des graines et des tourteaux. Les huiles végétales suisses sont substituables !

Prix moyens du marché pour les oléagineux (récolte 2024), état en fin septembre 2024

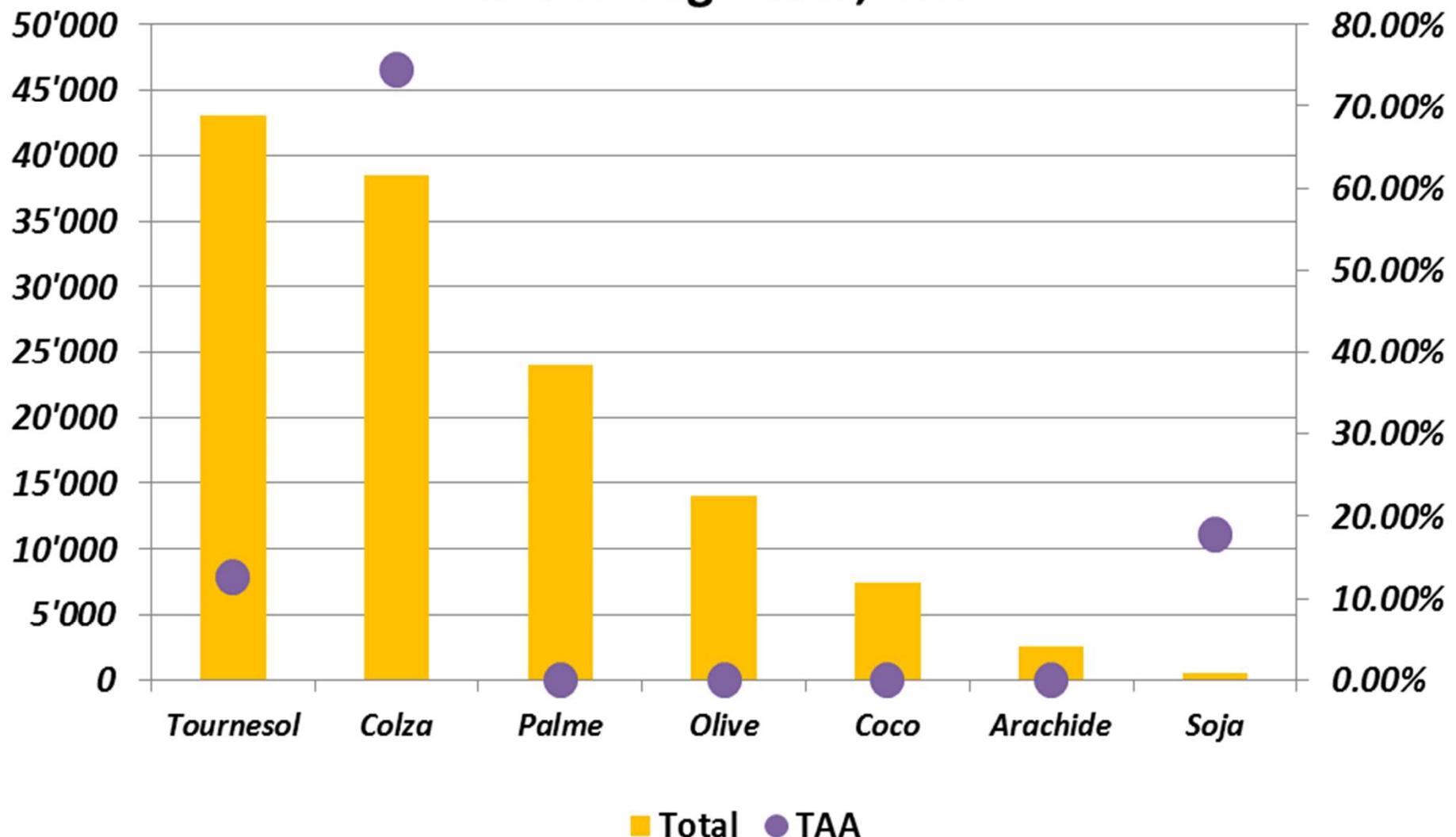
	Colza classique		Colza HOLL		Tournesol		Tournesol high oleic					
Ø Prix de l'huile (raffinat) (CHF/100 kg d'huile)		282.00		307.00		280.00		299.00				
Ø Prix des tourteaux (CHF/100 kg)		32.00		32.00		31.00		31.00				
Rendement en huile (%)		37%		37%		34%		34%				
Rendement en tourteaux (%)		58%		58%		51%		51%				
Produit de vente de l'huile		104.34		113.59		95.20		101.66				
Produit de vente des tourteaux		18.56		18.56		15.81		15.81				
Total produit des ventes		122.90		132.15		111.01		117.47				
Frais de transformation ¹	-	26.25		26.25		26.25		26.25				
Cotisations producteurs ²	-	0.625		0.625		0.13		0.13				
Contribution producteurs au Pool oléagineux ³	-	0.40		0.40		0.40		0.40				
Soutien à la transformation du Pool oléagineux	+	0.00		0.00		4.00		2.00				
Prix graines, franco huilerie		95.63		104.88		88.24		92.70				
Frais de stockage, transport, financement, commercialisation	5.00	bis	8.00	5.00	bis	8.00	6.00	bis				
Prix payé au producteur (CHF/100kg, y.c. 2.5% TVA) ⁴	87.63	jusqu'à	90.63	96.88	jusqu'à	99.88	79.24	jusqu'à	82.24	83.70	jusqu'à	86.70
Ø Prix payé au producteur (CHF/100kg, y.c. 2.5% TVA)			89.15			98.40			80.75			85.20

Quel est selon vous le prix «limite» pour que la production de colza reste rentable ?

Evolution des cotations boursières et des prix aux producteurs pour le colza



Consommation et taux d'auto approvisionnement en huiles végétales, 2018



Potentiel de développement des oléagineux :

- **Colza** : élevé. *Il y a un fort développement ces dernières années grâce au HOLL et au remplacement des importations (palme, tournesol)*
- **Tournesol** : élevé. *Les transformateurs augmentent les capacités de pressage.*
- **Soja** :
 - *Presque inexistant pour le secteur alimentaire (sauf en bio)*
 - *Potentiel présent pour le secteur fourrager, mais à quel prix ?*

Oléagineux : Actualités

Colza :

Récolte 2024 : attributions de 98'200 t (contrat avec les huileries = 106'000 t) ;
récolte de 74'400 t !

Récolte 2025 : attributions de 90'600 t (contrat avec les huileries = 106'000 t)

Tournesol 2025

La quantité souhaitée par les huileries (26'000 tonnes) n'a pas été entièrement attribuée. *Les inscriptions sont encore possibles.*

Soja : Contrat 2025 avec les transformateurs :

- 7'000 tonnes destinées au secteur fourrager. *Les inscriptions sont encore possibles.*
- **Production indigène et importations :**

Graines de soja : CH = ~ 5'300 t

Import = ~ 6'000 t (fourrager)

Tourteaux : CH = ~ 4'200 t

Import = ~ 300'000 t

- **Sans marché pour l'huile, il n'y a pas de sous-produits !**

- **Peut-on et à quel prix est-on d'accord de produire du soja fourrager ?**

Les attributions par la FSPC – exemple de procédure

Avril 2025 : détermination des besoins par les transformateurs (huileries, fabricants d'aliments, etc.) → quantités globales à produire en 2026

Juin 2025 : attributions des quantités de colza, soja et tournesol aux producteurs, pour la récolte 2026

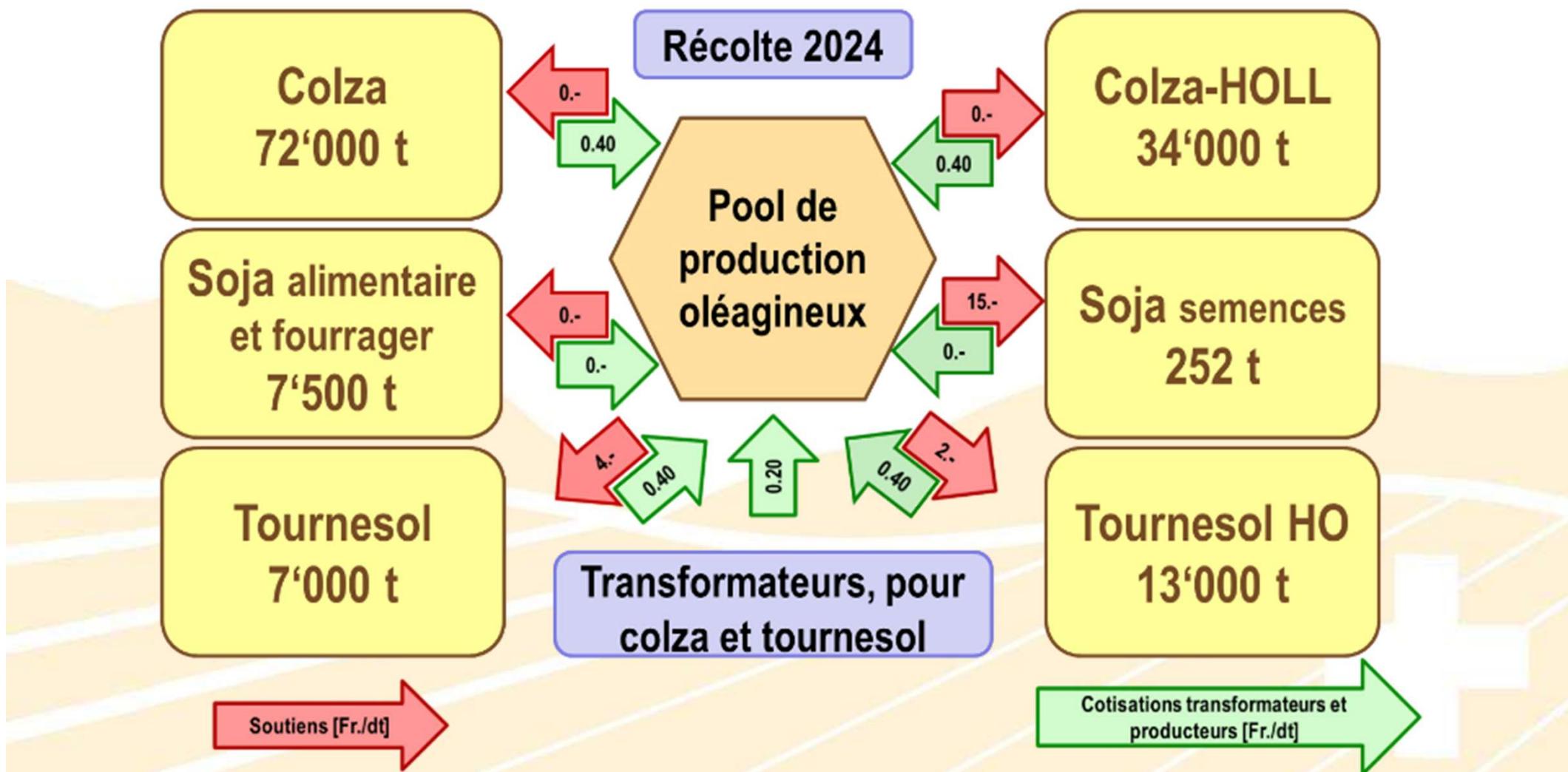
Printemps 2026 : conclusion des contrats pour la récolte 2026 (centres collecteurs – transformateurs)

Eté / automne 2026 : récolte

L'attribution permet de produire en fonction des besoins des transformateurs.

Les délais sont longs, mais le système fonctionne.

Le Pool de production oléagineux : une mesure de gestion de l'offre



SGPV-FSPC



Schweizerischer Getreideproduzentenverband
Fédération suisse des producteurs de céréales
Federazione svizzera dei produttori di cereali

Divers



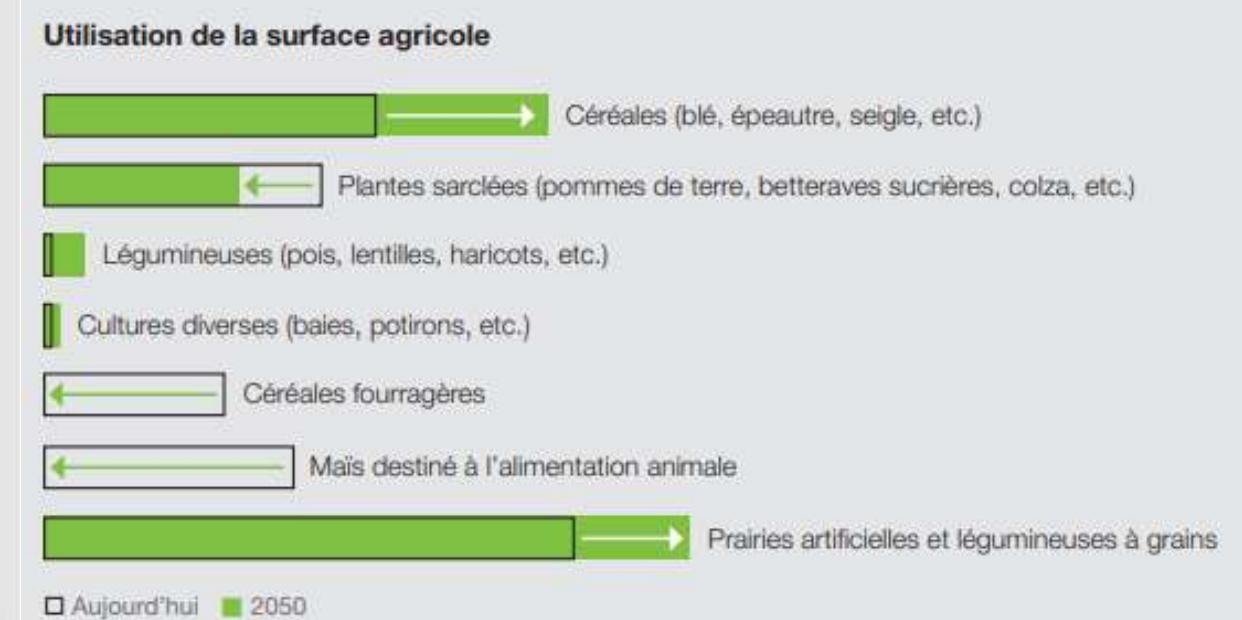
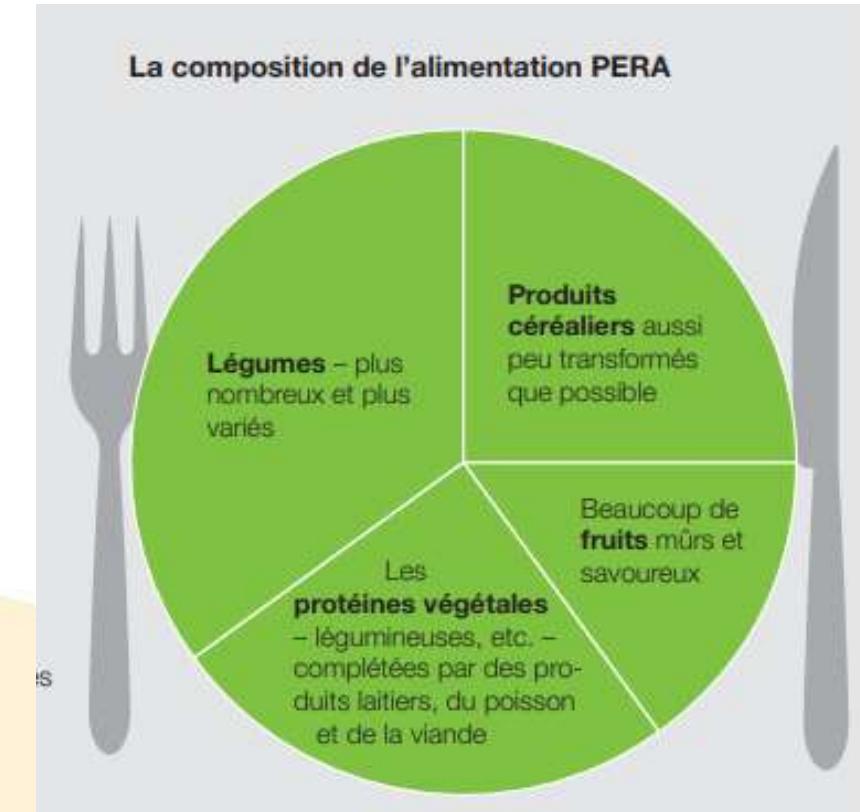
Autre cultures destinées à l'alimentation humaine

- Des «nouvelles» cultures à moissonner prennent des parts de marché de plus en plus importantes dans l'alimentation humaine (avoine, quinoa, pois chiches, lentilles, soja, maïs doux, etc.).
- Le prix de ces matières premières ne sont généralement pas rémunérateurs pour les producteurs. Ces cultures :
 - Ne sont pas établies ni traditionnellement cultivées en Suisse
 - Nécessitent un travail conséquent pour des rendements généralement faibles et variables
 - Ne sont pas forcément adaptées à nos conditions de production
 - Ne bénéficient pas d'homologation de produits phytosanitaires
 - Ont une qualité irrégulière (ce qui représente un risque pour les producteurs !)

→ Des discussions doivent être menées pour

- Que la production et la transformation en Suisse soient possibles (contrer les importations)
- Que les producteurs obtiennent des marges brutes correctes

Question à débattre – vers une alimentation végétarienne ?

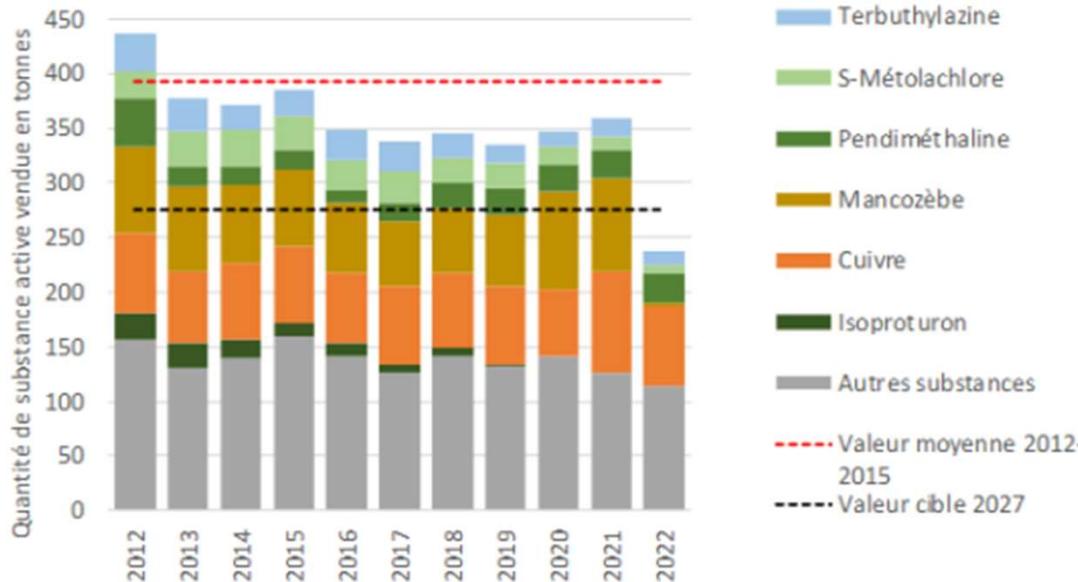


Source : Greenpeace Suisse

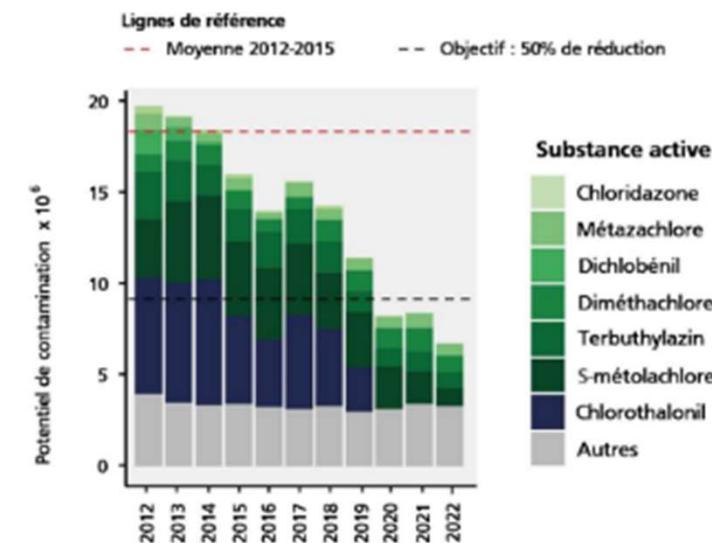
- A quel potentiel estimez-vous la production de « nouvelles cultures destinées à l'alimentation humaine » en Suisse ?
- Doit-on influencer politiquement la consommation de viande ou plutôt sensibiliser les consommateurs ?

Trajectoire de réduction : Produits phyto

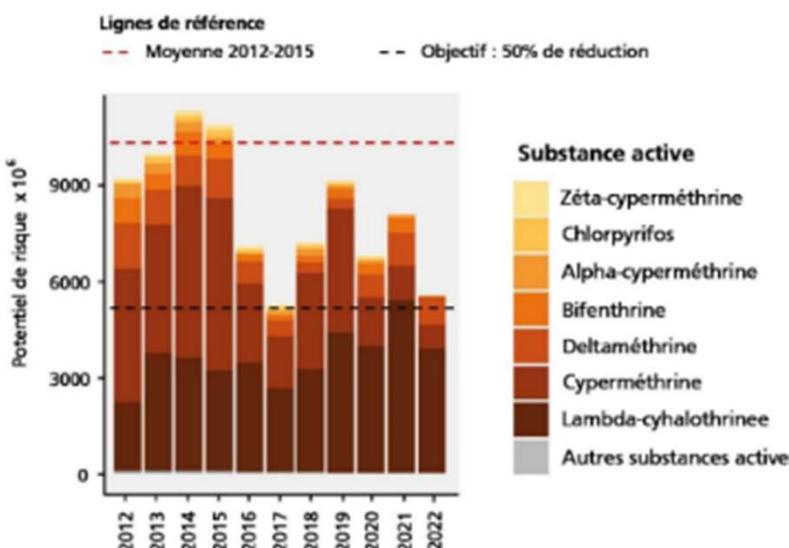
PPh présentant un risque potentiel particulier



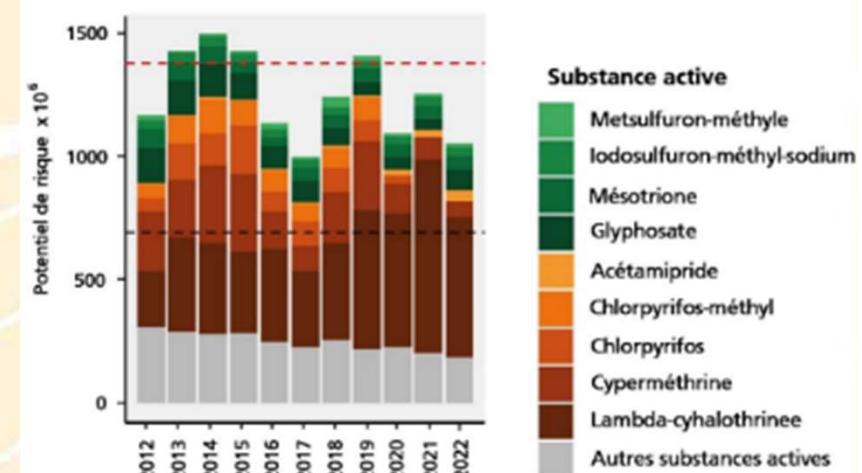
Indicateur Eaux souterraines



Indicateur Eaux de surface



Indicateur Habitats proches de l'état naturel



Question à débattre – est-il possible de produire sans produits phyto ?

Stop aux pesticides dans notre environnement!

Pro Natura > Notre travail > L'Homme & la nature > Stop aux pesticides dans notre environnement!

La Suisse est le château d'eau de l'Europe. Si nous n'avons pas à nous soucier de la quantité d'eau, sa qualité laisse en revanche à désirer – depuis longtemps. Chaque année, des tonnes de pesticides sont épandues sur le sol et gagnent nos eaux, pour se retrouver tôt ou tard dans notre organisme.



Campagne «ensemble contre la disparition des insectes!»



- Comment estimez-vous l'état des eaux potables en Suisse ?
- La formation de base pour l'utilisation des produits phytosanitaires est-elle suffisante ?
- L'utilisation de produits phytosanitaire devrait-elle être abandonnée en Suisse ?

Trajectoire de réduction : engrais

- Suppression de la marge de 10 % pour N et P dans le Suisse-Bilanz dès le 01.01.2024
- Objectifs de réduction des pertes en éléments fertilisants : -15 % pour l'azote et – 20 % pour le phosphore
- « Digiflux » pour les engrais minéraux (et les aliments)
- Les pertes en éléments fertilisants proviennent principalement de la production animale
 - La production végétale ne peut pas résoudre le problème à elle-seule

Normes de fumure maïs

- Demande d'adaptation de la norme de fumure en fonction du rendement
- Les prélèvements doivent être couverts par les apports

Rendement, dt / ha Ertrag, dt / ha	Fumure, unités d'azote / ha Düngung, Einheiten Stickstoff / ha
Jusqu'à 100 Bis 100	110
110	121
120	132
130	143
140	154
150 et plus 150 und mehr	165

Normes de fumure : blé panifiable

- *Demande d'adaptation de la norme de fumure*
- *Les prélèvements doivent être couverts par les apports*
- *Les teneurs en protéine doivent être prises en compte*
- *Jusqu'à 60 dt/ha : 155 unités N*
- *Entre 60 et 80 dt/ha : 1.5 unités supplémentaires par dt de rendement supplémentaire*
- *Maximum : 185 unités → 80 dt/ha et 12.4 % de protéine*

Base de calcul pour les besoins en azote du grain :

Rendement * teneur en protéine * teneur en azote dans les protéines (16.7 %)

Norme de fumure totale = norme de fumure pour le grain + 20 unités d'azote pour la paille

Lumi~~posa~~

- *traitement de semences*
- *Matière active : cyantraniliprole*
- *Demande d'autorisation pour le maïs (mouche de frit et ver fil de fer)*
- *Demande d'autorisation pour le colza (altise)*
- *Demandes soutenues par la filière*
- *Objectif : stabilité du rendement !*

+ Autres demandes d'homologation en cours

Question à débattre – peut-on produire sans engrais minéral en Suisse ?



Valorisation du phosphore: De l'engrais issu des STEP

Les stations d'épuration et les entreprises de valorisation des déchets d'abattoirs et des cadavres d'animaux produisent de grandes quantités de résidus très riches en phosphore. Ce nutriment précieux pour les végétaux devra être recyclé à partir de 2026. Des tests sont en cours afin d'évaluer divers procédés de récupération. La plateforme Swiss Phosphor coordonne le projet.

Source : Greenpeace Suisse

- Qu'est-ce qu'un cycle fermé des éléments fertilisants ?
- Peut-on y arriver en Suisse ?
- Comment la production végétale pourrait-elle «consommer» moins d'engrais minéraux ?
- Une taxe sur les engrais minéraux pourrait-elle être une solution pour diminuer les quantités ?



Merci pour votre attention !

**Newsletter FSPC :
inscrivez-vous!**

www.fspc.ch

Littérature et sources de données

- News du jour : www.agirinfo.com
- FSPC: www.fspc.ch (statistiques, communiqué de presse, prises de position, rapports annuels, etc.)
- Swiss granum: www.swissgranum.ch (Prix indicatifs, surfaces, variétés, ..)
- USP: www.sbv-usp.ch (informations sur différents sujets)
- Rapport agricole : www.blw.admin.ch
- Statistiques agricoles : www.bfs.admin.ch (office fédéral de la statistique)

Pour plus d'informations :

Fédération suisse des producteurs de céréales FSPC

Belpstrasse 26, 3007 Berne

Tel. 031 381 72 03

Mail: info@fspc.ch